

**FICHE DE DEMANDE DE MATÉRIEL**

A faire parvenir au service Animation au minimum 3 semaines avant la manifestation.

<b>ANIMATION</b> DU :	AU :
INTITULÉE :	
<b>NATURE DE LA MANIFESTATION :</b>	
LIEU :	HORAIRES :
TARIF / DROIT D'ENTRÉE PUBLIC :	
<b>ORGANISATEURS</b> (responsables à joindre - deux si possible) :	
MME OU M. :	TÉL. :
E-MAIL :	
DATE :	SIGNATURE :
MME OU M. :	TÉL. :
E-MAIL :	
DATE :	SIGNATURE :

Toute modification de la présente fiche doit intervenir au minimum 8 jours avant la manifestation pour pouvoir être prise en compte. La vérification du matériel se fera la veille de la manifestation ou le vendredi matin !

<b>COMMUNICATION</b>	
<b>AFFICHES</b> (50 photocopies A3 max ou 100 A4 noir et blanc) :	<b>QUANTITÉ :</b>
<b>PROMOTION SUR L'AGENDA ET LE SITE INTERNET :</b> OUI      NON	
Apposer obligatoirement le logo de la ville sur vos affiches. A télécharger sur : <a href="http://www.mairie-gerardmer.fr">www.mairie-gerardmer.fr</a> rubrique Service en Ligne >> Logos et Charte Graphique	
<b>LOTS</b>	
<b>COUPES</b> (2 max)      1      2 <b>AUTRES LOTS :</b> OUI      NON	
<b>PANNEAUX LUMINEUX :</b> veuillez indiquer le message souhaité (140 caractères max espace compris)	

<b>CIRCULATION</b>	<b>RÉSERVÉ AU SERVICE :</b>
<b>PARCOURS RECONDUIT :</b>	
<b>NOUVEAU PARCOURS OU MODIFIÉ :</b> (prendre contact avec la Police Municipale au 03 29 60 60 61)	
<b>FLÉCHAGE EN VILLE</b> (18 caractères maximum) :	

## FICHE DE DEMANDE DE MATÉRIEL

### MATÉRIEL VOIRIE

MISE À DISPOSITION DU :

AU :

Quantités

-----	Grilles Exposition
-----	Vitrines Exposition horizontales
-----	Piquets de guidage et cordage
-----	Support Cartes Postales
-----	Tables
-----	Chaises
-----	Bancs
-----	Tentes 8 x 8 m
-----	Tentes 8 x 4 m
-----	Tentes 3 x 4,5 m
-----	Tentes 3 x 3 m
-----	Podium Animation couvert (48m2)

Quantités

-----	Podium 1 - 2 -3 (individuel ou équipe)
-----	Tribune 22 x 4,5 m
-----	Estrade intérieure (18 m2 max)
-----	Barrières
-----	Fanions
-----	Banderoles (Ville de Gérardmer)
-----	Grand Portique
-----	Petit Portique
-----	Arche gonflable
-----	Containers
-----	Séparateur de voie en plastique
-----	Autres à préciser : (pavoiement, haie de châtaigniers...)

LIEU DE MISE EN PLACE :

### MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

MISE À DISPOSITION DU :

AU :

Quantités

-----	Guirlandes électriques
-----	Spots
-----	Rallonges
-----	Branchement électrique
-----	(préciser la puissance souhaitée)

Quantités

-----	Éclairage extérieur
-----	Éclairage intérieur (bâtiment)
-----	Éclairage intérieur (tente)

LIEU DE MISE EN PLACE :

### MATÉRIEL AUTRE

MISE À DISPOSITION DU :

AU :

Quantités

-----	Décoration florale
-------	--------------------

Quantités

-----	Branchement Eau
-------	-----------------

LIEU DE MISE EN PLACE :

Toute demande d'installation de structures montables (podium, tente, arche...) devra être accompagnée d'un plan d'implantation et d'orientation sur lequel seront indiqués les côtés à fermer. Les tentes 8x8, tribunes et podiums seront obligatoirement installés par les Services Techniques selon les conditions météorologiques. Toute modification apportée aux structures installées par les Services Techniques engagera la responsabilité de l'organisateur. **Les tentes de tailles inférieures à 8x8 seront mises à disposition sans être montées tout comme les lests. Charge à vous de les monter. Vous voudrez bien fournir une attestation d'assurance couvrant le vol et la dégradation du matériel mis à disposition.**